

devez pas craindre que, à la suite de mesures drastiques dans les effectifs de ce personnel et de la limitation absolue du nombre de nos collaborateurs, nous devions souffrir dans ce domaine de manques tels qu'ils viennent à compromettre une partie de notre recherche dans ce domaine. Nous allons de l'avant d'une manière décidée.

Au reste, je vous signale qu'un vaste plan, non pas de réorganisation, mais de réexamen de l'administration fédérale connu sous le nom de Mc Kinsey, est actuellement en cours. Il comprend aussi le personnel des stations de recherches agronomiques, mais il est conçu pour ne pas porter atteinte aux objectifs louables et nécessaires que ces institutions doivent atteindre en matière d'agriculture intégrée.

M. Mühlemann a posé la question, capitale pour notre vieille Europe, de savoir comment elle assume son destin technologique, son renouvellement technique, scientifique et technologique, et comment elle est à même de s'équiper afin de triompher d'une concurrence chaque jour plus âpre et plus répandue; je pense notamment à la concurrence qui surgit du Sud-Est asiatique. Il est manifeste que, si des efforts dans ce domaine sont ceux des 18 Etats juxtaposés de l'Europe occidentale, ils n'aboutiront pas à grand-chose. Il y a nécessité de regroupement de nos forces, de notre imagination et de nos capacités créatrices dans une plus grande Europe qui soit celle au moins des Dix-huit et pourquoi pas, selon l'ancienne acception du terme, avec des participations de l'Europe de l'Est.

Pour l'instant, le programme EUREKA est exemplaire de cette volonté et de cette dynamique, parce qu'il est ouvert aux Etats de la Communauté comme à ceux de l'AELE, et si l'AELE en tant que telle, Monsieur Mühlemann, ne participe pas à ce programme parce qu'elle ne joue pas un rôle central comme peut le faire la Communauté, en revanche, les Etats de l'AELE, notamment la Suisse, participent pleinement, avec force et volonté au programme EUREKA. C'est cela qui le rend exemplaire.

Il est exemplaire aussi par le fait qu'il regroupe non seulement les forces publiques, mais encore celles de l'industrie privée, de la recherche privée, et qu'il y a une conjonction harmonieuse et synergique en ce qui concerne la Suisse notamment, entre l'effort de la Confédération et celui de l'industrie suisse. Le Conseil fédéral a accepté, il y a quinze jours, un message sur ce point, dont vous aurez à connaître dans les mois à venir et qui fixe le programme technologique, tout particulièrement pour EUREKA, ainsi que la répartition des charges et qui indique un cadre financier à cette démarche. Or, EUREKA est une très belle chose. D'autres existent encore, je pense aux programmes RACE, ESPRIT. Pour certains d'entre eux, notre pays n'est pas encore dans le coup et ne participe pas encore à ces programmes. Je peux vous le confirmer, les décisions politiques du côté de la Communauté ont été prises, qui nous donnent le feu vert politique de participer prochainement à ces programmes, qui acceptent ainsi d'ouvrir des programmes, à l'origine communautaires, à des pays non-membres de la Communauté mais membres de l'AELE, notamment à la Suisse. Les seules difficultés sont actuellement du côté de la Communauté; elles tiennent à l'imbroglio budgétaire 1987 de la Communauté, imbroglio tel qu'il a empêché le Conseil des ministres de libérer les crédits aux fins de l'accomplissement de ses programmes en 1987. Par conséquent, ledit conseil n'a pas encore pu concrètement appliquer sa décision de recevoir la Suisse, mais nous avons bon espoir que les difficultés budgétaires de la Communauté seront aplanies cet automne et qu'à ce moment-là, les programmes pouvant être lancés, la Suisse pourra enfin faire usage – car elle en est impatiente – de l'autorisation de principe qui lui a été accordé de participer à ces programmes.

Ce n'est un secret pour personne, l'Etat de la Communauté, qui faisait quelque obstruction à ces programmes budgétaires, se trouve de l'autre côté de la Manche. Des élections lui redonnent, semble-t-il, la stabilité de réflexion nécessaire et nous souhaitons que les vetos qui se sont élevés disparaissent et que nous puissions ainsi, avant la fin de cette année, participer pleinement à des programmes indispensables à

notre nouveau et à notre futur technique et scientifique. Enfin, Monsieur Uhlmann a posé la question des taux de subvention en matière d'améliorations foncières en ce qui concerne les subventions de la Confédération. Nous devons reconnaître, Monsieur Uhlmann, que l'endettement de l'agriculture n'a pas augmenté, exprimé en pourcentage de l'actif, au cours des dernières années, ni même au cours des dernières décennies et c'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a jugé qu'il n'était pas nécessaire, contrairement à ce qu'on pourrait peut-être croire en ne regardant que les chiffres absolus, d'améliorer les taux de subventions en faveur des améliorations foncières. Nous pouvons imaginer que les conditions actuelles sont satisfaisantes mais – j'en prends l'engagement devant vous – il ne s'agit pas pour moi de considérer ces taux comme étant des tabous et je suis prêt à revoir la question à la lumière d'un éclairage un peu différent, celui que vous avez introduit dans votre réflexion de tout à l'heure à la tribune. Je constate que les crédits d'investissement ont tout de même joué un rôle important dans le financement d'investissements agricoles ces dernières années et lorsque nous célébrions, il y a quelques jours, le quart de siècle d'existence de cette heureuse institution, nous pouvions apporter un témoignage positif de ce qu'elle a fait de bien pour les structures de l'agriculture, pour leur rénovation et pour l'adaptation des techniques de production agricole aux conditions de ce temps. Cet effort nous sommes décidés à continuer de le soutenir.

*Genehmigt – Approuvé*

*Hier wird die Beratung dieses Geschäftes unterbrochen  
Le débat sur cet objet est interrompu*

87.028

### **GPK N/S. Bericht über Inspektionen 1986 CDG N/E. Rapport sur les inspections 1986**

Bericht der Geschäftsprüfungskommissionen vom 9. April 1987 (BBI II, 718)  
Rapport des Commissions de gestion du 9 avril 1987 (FF II, 726)

*Antrag der Kommission  
Kennntnisnahme vom Bericht  
Proposition de la commission  
Prendre acte du rapport*

**Le président:** Les Commissions de gestion des deux Chambres, au nom desquelles ont signé MM. Franco Masoni et Moritz Leuenberger, nous proposent de prendre acte de leur rapport. Aucune proposition contraire n'étant formulée, nous prenons acte de ce rapport et l'objet est ainsi liquidé.

*Angenommen – Adopté*

## **GPK N/S. Bericht über Inspektionen 1986**

## **CDG N/E. Rapport sur les inspections 1986**

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	11
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	87.028
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.06.1987 - 08:00
Date	
Data	
Seite	836-836
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 467

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.